

Un peu de

... dans ce monde de brutes

Journal impertinent et pertinent

N°21 Avril 2012



PÔLE EMPLOI FSU

Pôle  
Emploi

B  
O  
U  
R  
G  
O  
G  
N  
E



Putain, 5 ans !

5 ans. 5 ans que ça dure. 5 ans qu'on le supporte. 5 ans qu'il applique son programme de casse des acquis des sociaux, de destruction systématique et méthodique des services publics. 5 ans qu'il favorise (au vu et au su de tout le monde tout en jurant le contraire) ses amis du Fouquet's, sa « famille » de Neuilly sur Seine. Et pour nous, salariés de Pôle Emploi, cela signifie toujours plus de conditions de travail dégradées et dégradantes, un recours accru à la précarité de ses salariés et tout ceci avec un cynisme à toute épreuve, une désorganisation des services découlant mathématiquement du manque de moyens humains, financiers et matériels, un irrespect des droits élémentaires de nos usagers demandeurs d'emploi, forcément responsables de la crise et de leur situation.

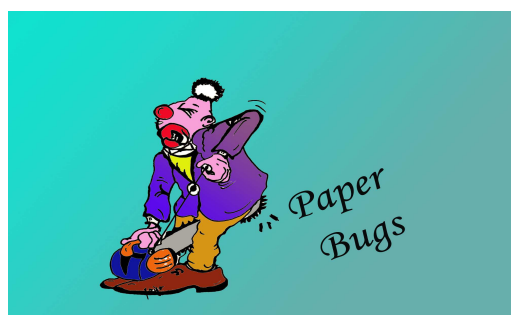
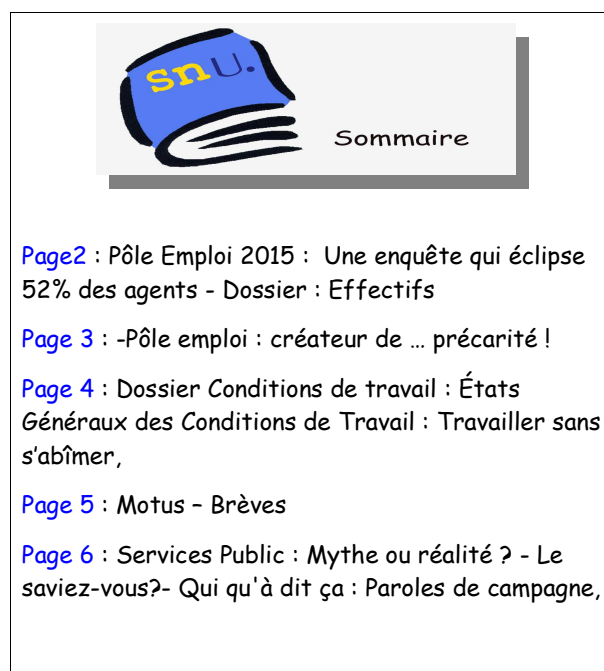
Mais tout ceci n'est rien à côté de ce qui est programmé s'il repasse de nouveau pour 5 ans. Suppression des 35 heures, un jour de solidarité supplémentaire, augmentation de la TVA, augmentation de la durée du travail, augmentation des impôts pour les ménages les moins aisés mais baisse pour les plus riches, casse du code du travail à l'instar de ce qui se passe en Grèce, en Espagne et en Italie.

Certains esprits corporatiste et pusillanimes vont nous reprocher de nous engager, vont nous rétorquer que le monde syndical ne peut être qu'apolitique et doit respecter non seulement une neutralité mais aussi un devoir de réserve. Nous, nous affirmons que s'occuper de syndicalisme c'est avoir une vision de la société, c'est défendre un projet de société en faisant des choix de solidarité et non de rejet et d'exclusion. C'est, selon l'étymologie du mot, s'occuper des affaires de la cité. C'est faire de la politique dans le sens noble du terme.

C'est dans cette perspective politique et sociale et alors que l'enjeu est historique non seulement pour notre modèle social mais également pour une refonte d'un modèle

économique à bout de souffle, que le SNU Bourgogne prend ses responsabilités et appelle à voter dès le premier tour pour faire barrage à la réélection du président candidat mais aussi à la candidate qui prône tout ce qui va à l'encontre des valeurs de notre République.

Bonne lecture, bons votes.



« Jean Bassères a pris note du "sentiment d'inquiétude et de déstabilisation pour une part significative des agents". » « Pôle emploi : 39% des agents satisfaits », *Le Figaro.fr/Flash Eco*, 10/04/2012, AFP 10/04/12

« la motivation au travail a diminué chez 48% des sondés, est stable pour 41% et s'améliore pour 9% d'entre eux. » « Pôle emploi : 39% des agents satisfaits », *Le Figaro.fr/Flash Eco*, 10/04/2012, AFP 10/04/12

« la Cour de cassation a en effet reconnu qu'un demandeur d'emploi suivi par Pôle emploi était en droit d'exiger des informations «complètes et efficaces». « Pôle Emploi condamné à mieux informer », *lefigaro.fr/emploi*, 15/03/2012

«Les chiffres manifesteront une amélioration de la situation avec une baisse tendancielle de l'augmentation du nombre de chômeurs. Cette augmentation sera assez modérée» « *Emploi : 6200 chômeurs supplémentaires en février* », *lefigaro.fr/emploi*, 26/03/2012

« Depuis une enquête sur les risques psychosociaux de janvier 2010 menée par le cabinet Isast, dans laquelle près des trois quarts des répondants déclaraient être en situation de travail "tendue", "il n'y a pas eu d'enseignement tiré", selon Colette Pronost, secrétaire générale du SNU-Pôle emploi. » « *Pôle Emploi : 39% des agents estiment avoir des moyens de bien travailler* », *lepoint.fr/bourse*, 10/04/2012

«Eva (conseillère Pôle Emploi IDF) je sais que c'est jamais anodin de pleurer sur son lieu de travail », «France Culture : ça arrive souvent les arrêts de travail parmi les conseillers pôle emploi ? Eva : très très souvent, j crois qu'il y en a 2000 par mois sur l'île de France. Là où je travaille on va dire que c'est entre 2 et 4 par jour sur 45 personnes » Émission « *Les pieds sur terre* », *France culture* 24/01/2012



### Pôle Emploi 2015 :

#### Une enquête qui éclipse 52% des agents

A l'heure où le sondage d'opinions est devenu sport national, Pôle Emploi et sa nouvelle direction suit le mouvement. En partenariat avec IPSOS, la direction générale a voulu prendre le pouls de la base avant de prendre/rendre ses arbitrages pour la période 2012-2015.

#### 1<sup>er</sup> constat : une majorité silencieuse

La feuille de route « pôle emploi 2015 » éclipse une bonne partie des agents Si l'on se base uniquement sur la population des agents titulaires de leur postes, ce ne sont pas 52% des agents qui ont répondu mais bien 52% qui n'ont pas

répondu. Pour cette enquête, nos collègues recrutés en CDD (CDD « classiques », CUI, Contrats de professionnalisation,) et les stagiaires ont été sollicités et représentent 7,25 % de l'échantillon (1829 personnes). Il est étonnant en revanche que leur avis n'aient pas été pris en compte sur les questions relatives à leur avenir au sein de notre noble institution (questions 3 - évolution de carrière ; 15- avenir au sein de pôle emploi).

#### 2<sup>ème</sup> constat : la morosité comme leitmotiv

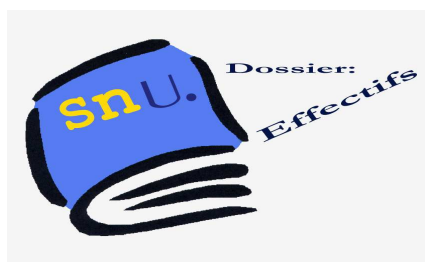
Cliché lié à la crise où malaise plus profond, 48% des agents interrogés déclarent que leur motivation concernant leur travail diminue. Plus alarmant, 59% (13796 agents en CDI) sont pessimistes quant à l'avenir de leur métier et 48% pessimistes sur leur avenir au sein de Pôle Emploi. Enfin lorsque l'on demande de définir leur état d'esprit actuel, 67% des collègues souffrent de manque de repères (27% sont partagé, 23% sceptique, 17% désorienté) contre seulement 20 % qui positivent (13 % sont motivés, 7 % confiants).

L'enquête « participative » dont l'objectif est d'aider l'établissement à construire le plan stratégique pour pôle emploi, livre quelques enseignements. Alors que le paquet est mis sur la dématérialisation au risque de voir augmenter les recours des demandeurs d'emplois (cf arrêt cour de cassation), 47% des agents sondés déclarent qu'il est urgent d'améliorer les conditions de l'accueil physique des usagers.

Alors que la fusion devait permettre plus d'efficacité et « donner aux agents les moyens structurels, financiers et administratifs d'être plus efficaces » (Discours du Président de la République Lundi 8 octobre 2007 Maison de l'Emploi de Mâcon\*), 63% des agents considèrent que la situation de Pôle Emploi se dégrade.

Gageons que l'établissement prendra en compte ses réflexions comme celles des représentants du personnel dans les instances pour construire la « feuille de route pôle emploi 2015 ».

\* <http://snubourgogne.fr/archives/fusion>



#### 1000 CDD ... Et moi et moi et moi !

Ah ! Quel bonheur d'écouter nos politiques proposer en quelques mois tout ce dont ils n'ont pas réussi à faire auparavant !

C'est le cas de notre cher président Nicolas Sarkozy qui, soucieux des conditions de travail des agents de Pôle-emploi et pour redynamiser de façon efficace l'aide au retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, nous a gratifié de l'embauche de 1000 CDD en ce début d'année ! Ces

contractuels assureront une mission de 12 mois pour contrebalancer la montée du chômage et l'augmentation du nombre de demandeurs de longue durée.

Ne nous emballons pas : cela ne représente pour la Bourgogne pas plus de 17 embauches ! Pas de quoi non plus résoudre l'équation insoluble des portefeuilles qui explosent !

Extrait d'une offre d'emploi saisi par Pôle Emploi pour ses propres recrutements :

« POUR RENFORCER LE DISPOSITIF DE PLACEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI, VOUS AUREZ EN CHARGE L'ACCUEIL DU PUBLIC, L'INFORMATION, L'ORIENTATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA MISE EN RELATION AVEC LES ENTREPRISES. VOUS MENEREZ DES ENTRETIENS VISANT A DEFINIR LE PROFIL ET METTRE EN OEUVRE DES ACTIONS »

Voici ici démontrée la déqualification de nos métiers puisque ceux-ci se révèlent être finalement « à la portée de tous » et cela même sans formation. Mais alors pourquoi perdait-on autant de temps à former les nouveaux arrivants à l'ANPE ? Gabegie d'argent et de temps ? Nous serions presque amenés à le penser ! D'autant que maintenant les super-nouveaux-conseillers doivent répondre tout à la fois sur le champ de l'emploi et de l'indemnisation.



Un plan pour qui ?

"Ceux qui ne connaissent plus d'activité professionnelle depuis au moins deux ans, tous sans exception, se verront proposer soit une formation, soit un emploi, soit un processus de resocialisation", a dit Nicolas Sarkozy. Le 23 novembre, il a aussi indiqué ne pas être fermé à une augmentation des effectifs dans les régions où la situation est la plus tendue tout en excluant bien entendu, des renforts

définitifs.

Pour l'instant en dehors de ces 1000 embauches, rien de plus sous les cieux de Pôle-emploi. Une seule chose est sûre, c'est qu'en remerciement de leur dévouement, ces collègues, pour un temps agents, reprendront au bout du compte le chemin de l'autre côté du bureau, dans la longue file d'attente et auront le plaisir de se faire dicter leurs droits et devoirs « du bon petit chômeur illustré » par un de leur ancien collègues de travail !

**Pôle emploi : créateur de ... précarité !**

« Conformément à la procédure prévue dans le cadre du nouveau marché de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de la région Bourgogne, nous avons présenté votre CV à la validation de Pôle emploi Bourgogne ... Nous avons reçu un refus de validation de votre CV pour l'exécution de la prestation ATELIER sur le département de la Saône et Loire ». - **Extrait du courrier qu'un ex-collègue en CDD a reçu après avoir fait le parcours suivant :**

**2 ans de contrat aidé CAE → → Pôle-emploi**

**Animateur d'ateliers TRE → → CDD Prestataire Pôle-emploi**

Mais voilà, crise oblige, 2012 voit la disparition d'une partie des ateliers à destination des DE. Ne reste plus que quelques aides, dont celles à la réalisation des précieux CV et c'est pour ces derniers que de nouvelles dispositions de recrutement ont été imposées à nos prestataires.

C'est ainsi que du jour au lendemain, les personnes (car il ne s'agit malheureusement pas d'un cas isolé) qui étaient hier félicitées pour leur dévouement et leur professionnalisme se sont vu signifier le non-renouvellement de leur contrat de travail. La raison n'a pu se faire entendre malgré cette aberration du système qui aurait pu s'appliquer, tout en accordant un bémol pour les personnes ayant une telle expérience de nos services et surtout de celui rendu au public. Sans compter l'aide précieuse apportée pour désengorger les longues files de demandeurs d'emploi de nos agences.

Non ! Le règlement c'est le règlement et c'est au nom de la saine concurrence que les marchés furent répartis. Saine ? Quand on sait que dans certains bassins d'emploi, certains lauréats de ces nouveaux marchés n'ont pas hésité à contacter les « perdants » pour débaucher leurs intervenants et les reprendre à leur compte, allant même jusqu'à leur demander si les locaux occupés par les précédents prestataires devenaient vacants et s'ils pouvaient aussi les louer à leur compte !

Dans cette affaire les plus à plaindre restent néanmoins les intervenants que nous utilisons comme simple outil de production de service et dont Pôle-emploi ne se soucie ensuite pas plus que ... de sa première chemise !

"Un peu de SNU..."  
Rédaction du N°21  
Vincent, Kerlouégan, Marc, Bigarnet  
Francis, Chambardhac  
snu.bourgogne@pole-emploi.fr  
http://www.snubourgogne.fr



## États Généraux des Conditions de Travail :

### Travailler sans s'abîmer

Depuis la fusion, les conditions de travail à Pôle Emploi se sont dégradées et les personnels sont soumis à une accélération de ce processus, qui a amplifié le mal-être au travail. Le rapport ISAST de janvier 2010 est éloquent : « *Le facteur de risque très présent se résume par un travail exigeant dans un contexte de changement subi avec des ressources organisationnelles insuffisantes pour y faire face* ».

#### La potion amère du Docteur Pôle Emploi :

- ◆ un mode d'organisation du travail parachuté d'en haut, sans concertation
- ◆ une réduction de 30% des sites entraînant des mobilités géographiques et fonctionnelles forcées
- ◆ des métiers qui peinent à se trouver et une polyvalence bas de gamme pour seul projet
- ◆ un contrôle tatillon de tous les gestes professionnels
- ◆ une informatique normative, reléguant les rapports humains au placard, sur fond de croissance forte du chômage
- ◆ une baisse des effectifs de plus de 2 000 salariés en l'espace d'un an.

Dés lors, stress, burn-out, harcèlement, maladies professionnelles, perte de sens au travail, déshumanisation, des mots qui résonnent avec nos conditions de travail.

Aussi, partant de ce constat implacable, le SNU Pôle Emploi FSU a organisé en lien avec l'Institut de Recherche FSU, les États Généraux des Conditions de Travail les 27 et 28 mars 2012 devant 400 agents de Pôle Emploi, adhérents du SNU ou d'autres Organisations Syndicales ou non syndiqués, à fin de trouver des alternatives à la machine à broyer car nous pensons au SNU que rien n'est inéluctable, que nous pouvons sortir de cette spirale aliénante et changer le cours des choses !

Les différents thèmes abordés ont permis d'appréhender les ressorts et conséquences néfastes des nouveaux modes de management et de gestion notamment dans le cadre de fusions ou de transformations d'entreprises et de services publics ainsi que les moyens de sortir du mal être au travail.

- ◆ **FUSION / FISSION (1)** : Contribuer au diagnostic sur la dégradation des conditions de travail dans les entreprises en

fusion ou en réorganisation. A partir d'exemples externes à Pôle Emploi : présentation des constantes dans les étapes d'une fusion, identifier les influences sur les modes de management, sur les pratiques, les identités professionnelles et leurs impacts sur les conditions de travail des personnels et les services rendus aux publics.

- ◆ **ORGANISATION DU TRAVAIL, MANAGEMENT ET CONDITIONS DU TRAVAIL (2)** : A partir d'exemples externes, identifier les liens entre les différentes formes d'organisation du travail, les évolutions des modes de gouvernance et de management et les formes de souffrance au travail.

A partir du vécu France Télécom présenter l'influence de la juxtaposition des statuts, restructuration, réorganisation et marchandisation des services sur les conditions de travail et les conséquences sur la santé des personnels. Faire le lien avec les outils mis en place (observatoire des conditions de travail...),

- ◆ **CONDITIONS DU TRAVAIL ET SANTE (3)** : Présentation des enjeux psychiques du travail, des pathologies spécifiques au travail, des techniques de management pathogènes, de la méthodologie de repérage et de diagnostic.

- ◆ **LES VISIONS CONCRETES DE L'ACTION ET TEMOIGNAGES DE NOS ELU-E-S CHSCT EN BRETAGNE ET MIDI PYRENEES (4)** : écoute de la parole des agents : expertise pour faire s'exprimer et donner du sens à ce qu'on entend : donner sens à la parole individuelle pour en faire des questions collectives : « l'objectivité vient de la confrontation des subjectivités », *Serge Hascoet, et Christian Perrier de Bretagne*) mettre en évidence l'utilisation des moyens juridiques et techniques mis à la disposition des élus CHSCT pour répondre aux risques graves dont ceux vécus par les personnes en situation de handicap.

- ◆ **IDEOLOGIE GESTIONNAIRE, LUTTE DES PLACES ET CONFLITS VECUS (5)** : A partir d'exemples externes à Pôle Emploi, identifier les liens entre le modèle gestionnaire appliqué aux entreprises publiques, les modes de management (le « toujours plus », « toujours mieux », « toujours plus vite », « toujours plus performant ») et les contradictions génératrices de conflits et de mal être des salariés.

Liens entre les conflits vécus et les contradictions générées par les organisations du travail.

- ◆ **UN CONTREPOUVOIR AU QUOTIDIEN ET DES ALTERNATIVES POUR DEMAIN (6)** (conférence de clôture)

L'action syndicale et la convocation du droit: une nécessité absolue pour sortir du mal être au travail. A partir d'exemples externes à Pôle Emploi et des différentes formes de dégradation au travail, comment reprendre la main en identifiant les ressources mobilisables.

Les enjeux de la résistance et de la lutte contre les nouvelles formes d'exploitation. Remettre le conflit au cœur du travail

Pendant ses deux jours, des conférences plénières et échanges entre la salle et les intervenants ainsi que des ateliers de travail se sont succédés sans oublier la projection du film « les petites mains de Pôle Emploi » réalisé par M. Ferletainsi qu'une conférence gesticulée écrite dans le cadre de la recherche action initiée par le SNU « Le chaudron de la fusion » avant de conclure par une conférence de presse et la rédaction d'un manifeste « Pour repenser et Refonder Pôle Emploi » que le SNU a envoyé à la majorité des candidats à l'élection présidentielle.

Le SNU Bourgogne envisage d'organiser deux journées courant septembre pour continuer la réflexion sur la nécessité de remettre nos métiers au cœur de notre travail. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

(1) Frederic Pierrudocteur en science politique, sociologue, chargé de recherche au CNRS, Paris Dauphine, politique de santé.

(2) Danièle Linhart sociologue du Travail et Directrice de recherche au CNRS, centre de recherche en sociologie et politique de Paris, spécialiste de la modernisation du travail et de l'emploi. Patrick Ackermantélégué syndical central SUD PTT à France Telecom et membre fondateur de l'observatoire du stress et des mobilités forcées, créé en 2007 par les organisations syndicales afin d'analyser les causes de la souffrance au travail et les rendre visibles dans l'entreprise.

(3) Marie Peze psychanalyste, créatrice de la consultation Souffrance et Travail qui comprend maintenant plus de trente consultations de médecine du travail dans les hôpitaux publics en France.

(4) Alexandra Nougarède de Midi Pyrénées

(5) Vincent De Gaulejac professeur à l'université Paris VII, directeur du Laboratoire de changement social. Ses multiples travaux sur les mutations du management et ses conséquences sociales font référence

(6) Philippe Daveziesenseignant et chercheur en médecine et santé au travail. Université Claude Bernard Lyon 1. Les textes de P. Davezies « Stress et souffrance » ont été écrits dans le but de contribuer à la réflexion et au débat sur les questions de santé au travail. Colette Pronost et Philippe Sabater secrétaires nationaux du SNU Pôle Emploi



M	I	N	U	S
B	O	N	U	S
M	A	L	U	S
F	I	C	U	S
F	O	C	U	S



Participez aux Focus régionaux, vous aurez peut-être la chance d'être tiré au sort et ... Vous pourrez alors vous rendre au Groupe Focus National.

Au menu, visite particulière de la DG et rencontre « probable » avec Mr Jean Bassères, animateur du Focus national,

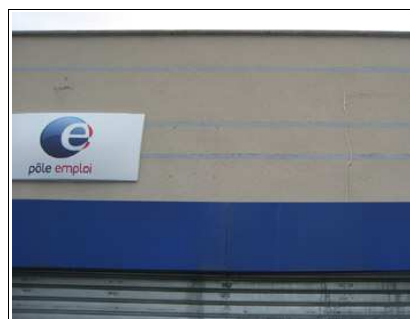
## brèves...

8 février 2012- La cour de cassation condamne Pôle Emploi pour défaut d'information. Désormais, c'est à Pôle emploi de démontrer que les agents ont bien informé les demandeurs d'emplois sur leurs droits et les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.

### « Des p'tits trous, des p'tits trous, toujours des p'tits trous »

En visite sur le site de Decize, on ne peut que constater que l'agence est victime d'une épidémie de fissures. A l'intérieur, à l'extérieur, le fait n'est pas nouveau, des experts sont venus ont colmaté les brèches et ont rassurés « si c'est horizontal, y a rien à craindre ».

Oui mais voilà, de nouvelles fissures sont apparues et cette fois elles sont également verticales, Alors ?



5 mars 2012- Les partenaires sociaux, l'État et la région bourgogne signent le « plan pour les continuités professionnelles ». Un plan pour aider les salariés à garder leur travail, à en changer s'ils le souhaitent ou à en retrouver un autre au plus vite en cas de chômage, peut on lire sur le site du conseil régional de Bourgogne. Parmi les clés d'entrée, on retrouve l'adaptation aux besoins de l'entreprise, l'orientation sur les métiers émergeant, peu sur le choix individuel dans le processus de réorientation. L'économie prime sur l'individu, étonnant non !

<http://snubourgogne.fr/archive/formationprofessionnelle/pla npour>

avril 2012- santé au travail- « La santé au travail » est intranisée sur le site Pôle Emploi Bourgogne. Cette note RH définit en quelques sortes les « droits & devoirs » de l'employeur et du salarié en matière de santé. Il apparaît qu'en Côte d'Or, les agents sous statut public ne peuvent exercer leur droit d'accès à la médecine de prévention faute de médecin. La recherche du médecin de prévention côte d'or, chantier 2012 de la commission « mieux être au travail » ?

avril-mai-juin,- lancement des consultations des Instances du personnel sur les grands chantiers régionaux : réorganisation des bassins de Châlit, Auxerre, Dijon, réorganisation de la DR, mise en place des A2S, Avec comme référence REPERE, va y a voir du sport !



### Services Public :

#### mythe ou réalité ?

Le Service Public est très Tendance ces derniers temps mais le public est-il bien au centre des préoccupations ?

**SPE** Remember, 8 octobre 2007, « Ce que je veux, c'est que l'on mette, enfin, notre service public de l'emploi au niveau des meilleurs standards européens ». Ainsi parlait le président de la république à la maison de l'emploi de Mâcon lors de l'officialisation de la fusion ANPE/ASSEDIC. Pôle Emploi était né, porte étendard du Service Public de l'Emploi au Service des usagers : 1 lieu unique de réception, 1 conseiller unique, la fin des doublons, l'efficacité, ...

**5 ans plus tard, sommes nous dans les standards européens ? Non.** Prenons l'indicateur effectif affecté au SPE dans les 2 pays européens pris tour à tour comme modèle de référence. Au Royaume Uni 77 722 agents officient dans les « Jobs centers » et en Allemagne 119 497 collègues dans les « Bundesagentur für Arbeit (BA) ». Avec ces quelques 48 494 agents, Pôle Emploi fait figure de Petit Poucet, non ?

Source : Pôle emploi - DVPAI - Février 2012.

**SPO** Après le SPE, saluons l'arrivée du SPO, Service Public de l'Orientation né de la loi n°2099-1437 du 24 novembre 2009 et entériné par décret le 4 mai 2011. Le SPO doit « garantir à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et

objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité et organisés en réseaux. » (article L.6111-3 du code du travail). La démarche est belle teintée là encore de recherche d'un maximum d'équité, d'efficacité...

**1 an plus tard, les craintes sont multiples.** Les COPS, conseillers d'orientation psychologues des CIO de l'éducation nationale, s'inquiètent de la normalisation de leurs métiers. Ils craignent la création d'un référentiel commun conseiller orientation niant leurs spécificités- cela ne vous rappelle rien ? Le processus de labellisation « orientation pour tous » met en concurrence les orienteurs historiques représentés par l'éducation nationale, les missions locales et Pôle Emploi (ex ANPE, ex AFPA) avec des officines privées. **Et si la fusion libéralisation des dispositifs n'avait pour but que de gagner en productivité au détriment de la qualité ?**

**SPFP** Dernière partie de la trilogie, connaissez-vous le SPFP ? Le Service Public de la Formation Professionnelle est dans les tuyaux de l'association des régions de France depuis 2008. Extrait : « construire un service public régional de la formation tout au long de la vie signifie garantir le droit à l'orientation, à l'acquisition des savoirs de base et à la qualification pour toute personne, quels que soient son statut et sa situation. » Équité, efficacité quand tu nous tiens...

Ce n'est pas encore fait mais des questions apparaissent d'ores et déjà. **Quelle clé d'entrée pour l'accès à la formation : La demande, l'organisme financeur ? Pourra-t-on se former en dehors de sa région d'origine si jamais la formation n'y est pas dispensée ? ...**

Fusions, réorganisations, mise en concurrence avec le secteur privé accompagnent les mutations des Services Publics et en interne comme à l'extérieur, les acteurs trinquent. Avant de créer le SPSP, Service Public des Services Publics, « messieurs les ronds de cuir (1) », pouvez-vous attendre ?

(1) Francis Lalanne, émission « Avis de Recherche » 1990

### Le saviez-vous ?

Quel est le point commun entre Pôle Emploi, La Poste, Les Finances Publiques, La CAF, La Préfecture, Le Crédit Agricole ?

**Réponse :** Tous ses services accueillent du public

Quel est le point commun entre Pôle Emploi, La Poste, Les Finances Publiques, La CAF et la Préfecture ?

**Réponse :** Tous ses services accueillent des demandeurs d'emplois.

Quel est le point commun entre Pôle Emploi, La Poste, Les Finances Publiques, La CAF ?

**Réponse :** Tous ses services peuvent être amenés à donner de l'argent aux demandeurs d'emplois.

Qu'est ce qui différencie Pôle Emploi de La Poste, des Finances Publiques et de la Caf ?

Réponse : Pôle Emploi est le seul organisme assurant une mission de service public à qui l'on demande de contrôler par le biais de lampes à Ultra violet l'authenticité des pièces d'identités des usagers.



« la hausse du chômage, avec l'arrivée d'1 million de chômeurs supplémentaires depuis la création de Pôle emploi, a encore surchargé les conseillers d'autant que leur nombre a fortement diminué : 1500 postes ont été supprimés en 3 ans. » Nathalie ARTAUD - candidate lutte ouvrière-Pantin le 13 avril 2012

« Il est anormal qu'un agent de Pôle Emploi ait à « suivre » 110, 150, parfois plus, de demandeurs d'emploi. Il est anormal que vos mandants soient soumis aux pressions que vous dénoncez à juste titre, pour opérer essentiellement des contrôles. » Eva Joly - Candidate Europe écologie les verts-Paris le 12 avril 2012